

Extrait du procès-verbal de réunion regroupement l'équipe de direction de la faculté avec le comité des étudiants (COINSECO)

L'an deux mille vingt et le dix-huit du mois d'Octobre à treize heures trente minute, s'est tenue une réunion, au bureau de Madame la Doyenne, regroupant l'équipe de direction avec les représentants des étudiants de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion ayant pour ordre du jour les points suivants :

- ❖ Rappel et évaluation des résolutions retenues lors de la réunion de la même nature tenue le 23/09/2020 ;
- ❖ Eclaircissement au sujet de l'arrêté n° 633 ;
- ❖ Programmation des examens.

La réunion fût présidée par Madame la Doyenne de la faculté, qui après avoir ouvert la séance a tout suite donné la parole au Vice-Doyen en présence des membres de l'équipe de direction et des représentants des étudiants de la faculté.

En suite Monsieur le Vice-Doyen a rappelé les résolutions retenues lors de la réunion de la même nature tenue le 23/09/2020 et à exposé la feuille de route retenue par l'administration.

Après un large et fructueux débat entre les deux parties, il a été mis aux voix les décisions suivantes :

-L'application de l'arrêté n° 633 du 26/08/2020 fixant les dispositions exceptionnelles autorisées en matière d'organisation, de gestion pédagogiques, d'évaluation et de progression des étudiants, durant la période COVID-19 au titre de l'année universitaire 2019/2020.

En abordant le point relatif à l'organisation des examens des semestres pairs et impairs les résolutions suivantes ont été adoptées :

-L'organisation des examens EMD ET DETTES des semestres pairs et impairs, tout palier confondu, selon la feuille de route suivante:

- Les examens en présentiel concerneront uniquement les matières techniques notamment pour les L1 et L2 ;
- Les autres matières (théoriques), les évaluations se feront sous forme de travaux remis. Cette mesure concerne aussi bien les examens restants que les examens des semestres pairs (EMD et DETTES) ;
- Dans une matière donnée, la note de TD peut être comptabilisée comme une note finale de la matière.

- Les examens restants, les examens des semestres pairs et les examens de dettes des semestres impairs et pairs seront organisés à partir du 08/11/2020 selon le calendrier suivant :

- Les examens des semestres pairs ainsi que les examens de dettes des mêmes semestres seront programmés comme suit :
 - L1 : du 08/11/2020 au 14/11/2020.

 - L2 et L3 : du 15/11/2020 au 21/11/2020.

- Les examens restants des semestres impairs et les examens de dettes des mêmes semestres seront programmés comme suit :
 - L1 et L2 : du 22/11/2020 au 28/11/2020.

- Les examens de rattrapage, tout palier confondu, seront organisés à partir du 29/11/2020.

Les plannings des examens associés vous seront communiqués incessamment par l'administration.

La séance fut levée à 17h00, par madame la doyenne, après épuisement de l'ordre du jour.

COINSECO



Vice-Doyen